

La Musique populaire face à la violence politique au Congo-Zaïre post-Mobutu

Jules Bagalwa-Mapatano

Assistant TC de sociologie politique du développement, IUED

(Genève, le 19/09/2002)

Durant le semestre d'été 2002, le département de sociologie et médias de l'université de Fribourg a organisé un colloque interdisciplinaire « Regards sur l'Afrique ». Chaque mardi toutes les semaines impaires, il était présenté un texte soit journalistique, soit scientifique. Le spectrum des thèmes était de l'urbanisme au développement, des mass medias à la criminalisation des Etats africains dans le contexte mondialisé. Le colloque était coordonné par Frank Wittmann, enseignant et chercheur au même département. J'y ai présenté un rapport de recherche sur *la musique populaire face à la violence politique au Congo-Zaïre post-Mobutu*. Étant entendue que la musique populaire participe d'une forme des mass médias. Ici j'ai analysé le champ musical populaire (ou de variétés comme on dit) congolais-zaïrois comme un champ social objet de communication politique au regard des enjeux de construction stato-nationale. Mais surtout comme un champ susceptible de production d'un sens particulier dans le contexte particulier de violences politiques : d'agression étrangère (Rwanda, Burundi, Ouganda) alliée a quelques rébellions fantoches (RCD, MLC...), et de résistance locales armées. L'hypothèse étant que l'œuvre musicale n'était pas isolée des structures sociales, mais pouvait comme le pensait Adorno Theodor¹ reveler les contradictions de la société en y exerçant une fonction critique et utopique. L'analyse comparative des contenus d'un corpus d'une trentaine de chansons considérées sur différentes périodes historiques (coloniale, l'indépendance et ses crises, la période Mobutu, l'après Mobutu et l'occupation étrangère) conduit aux conclusions suivantes :

Primo que, dans son évolution, la musique populaire est devenue l'art populaire congolais-zaïrois par excellence. Elle est partagée entre le lyrisme individuel et le combat politique collectif. Ce dernier participe de la construction identitaire et d'un imaginaire national. D'où une capacité de mobilisation et de diffusion des symboles et des valeurs (paix, unité, grandeur...) qui était sollicitée dans les politiques de construction nationale p.e du régime Mobutu, et contribué à l'émergence d'un véritable sentiment national en dépit de la diversité congolaise-zaïroise.

Secundo, si le combat politique n'est pas un thème généralisé, il est cependant présent et se caractérise par le message à double sens. Cette stratégie du message passe partout s'explique par les contextes autoritaires où s'expriment les hommes et sont diffusés les messages, et où pour critiquer une mauvaise gouvernance politique, il faut débiter par feindre sa glorification.

Tertio, l'occupation étrangère a suscité une critique de plus en plus ouverte des hommes politiques perçus comme égoïstes et peu prompts à privilégier l'intérêt collectif et national. Reste à savoir l'impact social de ces messages musicaux sur

¹ Adorno Theodor, W., 1960, Mahler, Paris, Editions de Minuit.

une population appauvrie par les guerres, mais aussi en termes des modèles sociaux véhiculés par les messagers (ici les musiciens). Ceux-ci p. e ne dénoncent-ils pas la tentation ethniste des « politiciens », tout en recourant parfois à cette stratégie pour des motifs commerciaux ? D'où l'importance d'un dialogue socio-politique large à toute la société pour définir les nouvelles valeurs, fondement d'un nouveau vivre ensemble collectif. Cette recherche sera publiée début 2003 sous forme d'article dans un ouvrage collectif bilingue (sous la direction de Rosemarie Beck et Frank Wittmann) sur les médias en Afrique.

La société civile et la recherche de la paix au Kivu (RD Congo), 1996-2002.

Bagalwa Mapatano
Assistant et doctorant
IUED
(Genève, 30 octobre 2002)

Le concept de société civile (ou terme pour ceux qui contestent son caractère de concept sociologique précis)² date de l'ère romaine. Il est donc ancien même s'il reste l'objet d'un vif débat sur son sens, son contenu et sa portée heuristique après « sa redécouverte » dans les années 60 grâce aux travaux d'Antonio Gramsci. En Afrique, l'émergence du terme est concomitante avec les réformes économiques et libéralisations politiques « dictées », disent certains, par les organisations financières internationales aux Etats défaillants et donc en crise. Le terme désignerait dans cette optique des mouvements sociaux et des associations civiles non politiques posés comme des partenaires obligés, mais aussi des acteurs susceptibles de contribuer en interaction avec l'Etat à la redefinition efficace des choix sociaux, à la production du développement, et donc à la conjuration de l'étatisme défaillant dans nombreux pays africains.

Cependant les interactions et les réseaux d'acteurs sociaux dont le terme désignerait, tout comme leurs logiques, demeurent mal connus en dépit d'une littérature de plus en plus abondante, mais qui pêche par sa généralité. D'autre part persiste la question de la validité d'une perception toujours anti-étatique et apolitique de la société civile. Comme si ses logiques d'action et ses rôles stagneraient en dépit des changements socio-politiques souvent importants ayant traversés ces sociétés africaines ces dernières décennies. Tout comme persiste d'ailleurs une vision mythique et idéalisée de la société civile en Afrique.

A partir du cas Kivutien, je me suis proposé d'analyser ce qu'est la société civile au Congo. Ensuite j'ai analysé ses stratégies et leurs limites dans la recherche de la paix, un enjeu politique par excellence et où me semble-t-il on peut évaluer l'efficacité de la société civile face aux acteurs du champ politico-étatique disqualifiés d'emblée par la pensée dominante. Ceci pour démontrer que les rôles de la société civile du Kivu et probablement dans toute la RDC ont évolué vers une politisation visant à la re-création ou le renforcement par le bas de l'idée étatique nationale dans une perspective démocratique. Mais aussi que la société civile peut être un lieu de confrontation entre factions politiques, avec l'idée que les factions exclues du

²P.e Maxime Haubert, 2000, « L'idéologie de la société civile », in : Maxime Haubert et Pierre-Philippe Rey (dir.), *Les sociétés civiles face au marché. Le changement social dans le monde contemporain*, Paris, Karthala, p.10-86.

pouvoir peuvent avoir intérêt à se revendiquer société civile et faire autre chose quand elles ont conquis le pouvoir. D'où aussi l'idée que la conception fortement privée de la société civile promue par les organisations internationales ne correspondrait plus aux dynamiques locales qui exigent d'être mieux étudiées. Le cas congolais est-il isolé ?

Voilà la synthèse de la communication présentée au 4^e *Forum Suisse des Africanistes* organisé à Bâle du 18 au 19 octobre 2002, par la Société Suisse d'Etudes Africaines (SSEA). La communication sera publiée en 2003 sous forme d'article dans un livre collectif édité par la SSEA.